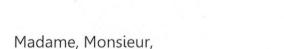


Classes de CM1/CM2 et CM2 de Mrs Boez et Desmenez



Les élèves de nos deux classes fréquenteront le centre aquatique Nungesser à partir du mardi 3 mars, à raison de 2 séances par semaine.

La fréquentation de la piscine est obligatoire et elle est d'autant plus importante qu'elle permettra à nos élèves du CM2 de pratiquer des activités nautiques lors du séjour sportif au Val Joly en fin d'année (*Les élèves qui n'obtiendront pas leur attestation du savoir nager ne pourront pas pratiquer les activités aquatiques lors du séjour*).

Voici les dates et horaires des séances :

Chaque mardi matin, du 3 mars au 7 avril, de 10h15 à 10h55 dans l'eau (départ en bus à 9h30 et retour à l'école pour 11h45)

Chaque vendredi après-midi, du 6 mars au 10 avril, de 15h15 à 15h55 dans l'eau (départ en bus à 14h30 et retour à l'école pour 16h45).

Les élèves se muniront donc d'un petit sac avec leurs affaires.

- -Pour les garçons : maillot de bain obligatoire (pas de bermuda)
- -Pour les garçons et les filles : **bonnet de bain obligatoire**

Fait à Valenciennes, le

La **douche savonnée** avant l'entrée au bassin est obligatoire. Du savon sera mis à disposition sur place dans les espaces douches.

	Les enseignants
	Accusé de réception
M/Mme	, responsables de l'élève
avons bien pris	s connaissance de toutes ces informations.

Signature